

Autres temps

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **55 (1917)**

Heft 49

PDF erstellt am: **14.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-213476>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

nous avons encore de nombreux spécimens à Lausanne; ces feuilles sont très longues et les tiges supportent une dizaine de feuilles pointues qui exhalent une mauvaise odeur. Pour trouver nos feuilles, car nous étions plusieurs à avoir de ces installations, nous allions à 6 h. du matin, avant la classe, dans la campagne des Epinettes, où il y avait deux magnifiques spécimens de ces élans et où nous faisons notre cueillette. Les cocons de ces vers à soie du Japon sont jaune-brun et produisent un magnifique papillon, beaucoup plus gros que celui des vers à soie ordinaires. Nous allions porter notre récolte de cocons chez M^r Deladœy, qui nous donnait une petite rémunération. Mais les « lèches » nous prenant presque tout notre temps, nous avons abandonné l'élevage les uns après les autres.

Tous les petits mûriers plantés en 1862 ont disparu; mais bien des Lausannois se souviennent des beaux mûriers à petits fruits blancs, bordant la route d'Ouchy et qui ont été enlevés lors du rélargissement des trottoirs. Combien de fois sommes-nous montés jadis sur ces arbres pour nous régaler de leurs fruits, jusqu'à ce qu'un de nous criât: « Fichons le camp, voilà le père Birde! » (Birde était le vieux garde-champêtre, célèbre par ses cors aux pieds.)

Il existe encore à Lausanne un très beau mûrier blanc, à l'entrée de la promenade de Derrière Bourg qui, le 1^{er} décembre, était encore tout en feuilles, alors que les tilleuls en sont complètement privés; il est vrai qu'ils se couvrent de feuilles trois semaines plus tard que celui-ci. C. P.

Chez le pasteur. — Un paysan arrive à la cure, faire inscrire son enfant pour le baptême du lendemain. Après diverses formalités, le pasteur demande :

— Quel prénom voulez-vous donner à ce enfant ?

— Eh ! bien, Monsieur le pasteur, nous avons cherché dans la Bible et avons trouvé qu'en l'appelant Belzébuth, c'est un nom qui sonnerait bien.

— Mais mon ami, vous me paraissez ignorer que Belzébuth, c'est le nom du diable.

— Oh, diable ! alors, je n'en veux rien. Inscrivez-le « Louis »

AUTRES TEMPS

Un lecteur du *Conteur* a eu l'amabilité de nous confier quelques instants, l'autre jour, le « Premier Minutaire de M. Jean Mercanton, notaire à Cully, » à la fin du XVII^{ème} siècle.

Et voici comment débute ce « Minutaire ». Les temps ont bien changé.

Nous reproduisons textuellement.

Au nom de Dieu mon œuvre soit commencée. Par Jésus-Christ soit toujours avancée, Le St-Esprit conduise heureusement ma Main, ma plume et mon entendement.

Amen !

Prière du Notaire I.

Seigneur mon Dieu, la malice et déloyauté des hommes qui est grande en toutes sortes de manières, leur a donné des personnes Expresses destinées à recevoir et enregistrer les volontés de ceux qui contractent. Je te supplie très humblement, ô mon Dieu, me faire la grâce qu'en cette mienne vocation, je chemine en toute Justice et rondeur de bonne conscience. Afin que si je scay que quelques-unes des parties contractantes ait volonté de tromper l'autre. Je ne serve point d'Instrument pour Exécuter son mauvais dessein; afin aussi que si on requiert de moy chose contre les Loix de ma charge, ma plume ne serve à telle injustice n'y a profaner le jour de ton repos, Auquel je dois cesser de la passation de plusieurs contrats des choses périssables de cette vie, pour m'employer en sceluy totalement à ton Saint service

et laisser œuvrer ton St-Esprit, en mon cœur, qui le guide toujours en ton amour, et en ta crainte; Garde moy donc Seigneur, d'avarice et de toute meschante action, de peur que complaisant à la Passion d'Autrui, Je ne vienne à commettre des faussetés en minutaires et Registres, et par ainsi estre cause de la Ruine de mon prochain. Et finalement aussi de la mienne par un juste Jugement que tu exercerois contre moy, et en cette vie et en l'autre, si je m'adonnais à telle Iniquité par pensée, — Par quoy ô mon Dieu repurge mon cœur de toute perversité, dispose mes oreilles pour ouyr ce qui est d'Equité et Vérité, Et guide ma main et ma plume pour l'enregistrer en toute fidélité.

Ainsi soit-il !

Diagnostic. — A l'examen de médecine.

Le professeur: « Voyons, à quel signe reconnaissez-vous que vous êtes en présence d'un cas très grave ? »

— Lorsque le malade en meurt.

Désolation. — Une maman à son enfant, tout en pleurs.

— Mais pourquoi pleures-tu, mon chéri ?

— Oh ! c'est pour rire, maman !

POUR LES DAMES

Le Grand Conseil vaudois a été saisi, la semaine dernière, d'une motion tendant à l'octroi à la femme d'un droit d'élection et d'éligibilité égal à celui de l'homme. Le développement de cette motion, par son auteur, fut écouté avec une grande attention par nos législateurs et la conclusion en a même été saluée par des bravos. C'est dire que si la question du suffrage féminin intégral n'a pas encore gagné chez nous tous les esprits, du moins elle n'y rencontre pas une hostilité systématique, qui serait ridicule, ni une indifférence, qui serait répréhensible. Il s'agit d'une opinion que beaucoup peut-être ne partagent pas, pour des raisons qui, bonnes ou mauvaises, sont sincères, partant respectables, mais dont ils acceptent sagement la discussion. Il y a là, déjà, un progrès qu'il faut saluer avec plaisir, sans préjuger en rien la question de fond. Quand interviendra la discussion de cette motion, espérons qu'on saura garder, d'un côté comme de l'autre, la tolérance et la courtoisie nécessaires et qu'on ne se paiera pas trop de grands mots au préjudice de plus solides arguments.

La question des droits de la femme ne date pas d'hier. Elle a fait déjà l'objet de bien des discussions, de bien des polémiques. Il semble qu'on puisse affirmer qu'il n'est pas aujourd'hui, un homme qui ait encore la sottise de prétendre que la femme soit inférieure au genre masculin. Les divergences reposent sur la conception de l'égalité entre la femme et l'homme. Cette égalité doit-elle être basée sur des droits « semblables » ? En d'autres termes, la mission de la femme, ici-bas, est-elle semblable à celle de l'homme ? Or les avis diffèrent sur ce point. Et cela est bien naturel.

Nous sommes donc à la veille d'un grand débat, dont on attend, dans une partie du sexe charmant — pas dans son ensemble — avec impatience et anxiété la conclusion.

Avant que commence ce débat et sans en préjuger en quoi que ce soit le résultat final, reproduisons, à titre de simple curiosité — de simple curiosité, vous entendez bien — ce passage d'un discours prononcé vers 1850 par le célèbre prédicateur français Adolphe Monod. Ce discours avait pour titre: « La mission de la femme ». Après y avoir exposé ses vues, basées sur les Ecritures et sur l'expérience, en ce qui touche la mission de la femme, l'illustre prédicateur termine par les considérations ci-dessous. Ajoutons que ce discours fut suivi d'un second, intitulé: « La vie de la femme ».

La gloire de la femme.

Je devrais m'arrêter ici aujourd'hui; mais je ne puis me décider à descendre de cette chaire sans demander aux hommes qui m'entendent ce qu'ils pensent de la mission de la femme, telle que je viens de l'exposer. Plusieurs peut-être ont eu peine à retenir un sourire d'incrédulité, en m'entendant assigner à la femme une sphère d'action si humble et si élevée à la fois, puisqu'elle l'appelle à appliquer, comme l'a dit quelqu'un, « de si grands principes à de si petits devoirs. » Ce sourire peut s'expliquer par deux raisons contraires: les uns jugent la femme au-dessous de la tâche où je l'invite, les autres la jugent au-dessus.

Il y a telle époque ou telle nation devant laquelle je croirais devoir combattre la première de ces impressions, et défendre contre l'homme la dignité de la femme. Ce soin serait nécessaire, non seulement avec des païens, anciens ou modernes, mais avec tel esprit élevé, avec tel moraliste éminent nourri dans le sein du christianisme. Pour n'en citer qu'un exemple, Kant, que nul philosophe contemporain n'a surpassé pour la profondeur et l'énergie du sens moral, réserve quelque part à l'homme la *vertu noble* et ne laisse à la femme que la *vertu belle*, par où il entend une vertu agréable, spontanée, ignorant l'effort et la peine. « Ne parlez pas à la femme, dit-il, de devoir, d'obligation. N'attendez pas d'elle des sacrifices, ni de généreuses victoires sur elle-même. Vous proposez-vous, par exemple, de faire l'abandon d'une partie de votre fortune pour sauver un ami ? gardez-vous d'en instruire votre femme. Pourquoi enchaîner son gai babillard et charger son sein d'un secret trop pesant pour elle ? » — Qu'en dis-tu femme chrétienne ? — On se prend à se demander si les ménagements de Kant avec la femme sont beaucoup moins humiliants pour elle que l'abjection où la tient le paganisme; et pour combattre un langage si dur et si superbe, il nous suffit de rappeler à l'homme, à défaut de ce qu'il doit à la femme, ce qu'il doit à lui-même dont elle a été prise, et à Dieu qui l'en a tiré.

Toutefois, en plein christianisme, en France et dans les idées du jour, l'excès à craindre est plutôt en sens opposé. On réclamera en faveur de la femme contre ma doctrine, non plus, comme on l'eût fait il y a soixante ans, au nom d'une galanterie usée, mais au nom des systèmes et des préoccupations du jour. On se plaindra que je l'abaisse et que je la sacrifie, en lui marquant une place si humble au lieu de la mettre de niveau avec l'homme, et une carrière de si grand renoncement au lieu de l'exhorter à vivre enfin pour elle-même. Non, non: je sers au contraire sa véritable gloire et ses véritables intérêts, parce que je l'oblige de se conformer à la loi de sa création, première condition de tout ordre et de tout repos pour la créature. Je n'abaisse et ne sacrifie pas plus la femme, en l'invitant à vivre pour la charité, dans l'humilité auprès de l'homme, dont elle est la gloire, que je n'abaisse ni ne sacrifie l'homme, qui est la gloire de Dieu, en l'invitant à « glorifier Dieu dans son corps et dans son esprit qui appartient à Dieu; » ou que je n'abaisserais ni ne sacrifierais la planète, en l'invitant à demeurer dans le modeste chemin de son orbite, seul garant de sa sûreté et de ses harmonies. Il y a quelqu'un ici qui abaisse et sacrifie la femme, oui: mais c'est ce monde, tantôt frivole, tantôt téméraire, qui prend perfidement sa défense contre moi. Vous l'abaissez et la sacrifiez chaque fois que vous l'entraînez, pour la satisfaction de votre égoïsme ou pour l'honneur de vos théories, en dehors de la situation que Dieu lui a faite, et où nous voulons la maintenir. Vous l'avez abaissée et sacrifiée naguère, quand vous l'avez mise sur le piédestal et l'homme à ses pieds, dans vos romans, dans vos salons, dans vos spectacles, parce qu'à la mission d'aider et de glorifier l'homme, vous avez substitué celle de l'amollir et de l'efféminer. Vous l'abaissez et la sacrifiez encore aujourd'hui, quand vous lui cherchez une autre émancipation que celle qu'elle a regu de l'Evangile, et que vous revendiquez imprudemment en sa faveur tous les droits de l'homme, parce qu'à une mission qu'elle peut et qu'elle doit remplir, vous en substituez une où il ne lui est ni possible de réussir ni permis de prétendre. Mais quelle idée vous faites-vous donc de la femme, si vous la croyez d'humeur à échanger l'humble gloire d'accomplir la mission

¹ KANT, über das Gefühl des Schönen und Erhabenen, page 56.